

**MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0121/11)
DEMANDE DE - PERMIS D'URBANISME**

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Chaussée de Waterloo**

Identité du demandeur : BRUXELLES MOBILITE- AED - Monsieur Ghilain Eric

Objet de la demande (nature de l'activité principale) :

- Permis d'urbanisme - numéro de dossier : 16-39956-2011 (art.177) : **l'aménagement de la chaussée : entre la Bascule et l'avenue Winston Churchill pour faciliter le passage des trams et des bus: entre Churchill et Legrand: créer un site propre franchissable dans le sens 'sortie de ville' et maintien des trottoirs existants ;**
- **entre Legrand et Bascule: déplacer l'arrêt de bus dans le sens 'sortie de ville' face au 'Nopri', améliorer le confort des arrêts, déplacer la traversée piétonne à hauteur du carrefour Claus, renouveler l'éclairage et rénover les trottoirs**

Zone : PRAS : zone d'habitation et en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement

Motifs principaux de l'enquête :

- *application de la prescription particulière 25.1. du PRAS (actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification de l'aménagement des voiries et itinéraires des transports en commun)*
- *application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (tous travaux d'infrastructure de communication introduisant une modification substantielle du régime de circulation du tronçon et/ou du réseau environnant ; et pour autant qu'ils ne soient pas visés par l'annexe a à l'exception de modifications qui sont limitées à des améliorations à la circulation des piétons et des cyclistes)*

L'enquête publique se déroule du **16/05/2011** au **16/06/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **mercredi 29 juin 2011** (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **16/06/2011** , à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet le **jeudi 16 juin 2011** à 19h00. pour tout renseignements vous pouvez appeler au service de l'Urbanisme ; au numéro suivant : 02/348.65.67. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 06/05/2011.

Le secrétaire communal,
Frieda THEYS

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER